

Protestantisme et capitalisme

par Hugues Bousquet

Introduction

SI LE MOT de capitalisme est récent dans le langage économique, la chose qu'il désigne n'est pas si nouvelle. Plus exactement, nous pouvons distinguer les premiers soubresauts de l'esprit capitaliste au Moyen Age, et le capitalisme en tant que régime définitivement établi au 19^e siècle. Entre les deux, surtout entre le 15^e et la fin du 18^e siècles, les mouvements économiques d'esprit capitaliste s'intensifient et les hommes du capitalisme affirment de plus en plus leurs prétentions à dominer l'économie. Peu à peu, ils changent les esprits et parviennent à faire disparaître les obstacles d'une législation catholique du travail. Au terme d'une longue gestation, les lois économiques révolutionnaires (interdiction des corporations de métiers ¹, établissement de la libre concurrence et liberté d'installation qui en découlent, législation permettant le prêt à intérêt ², publicité également légitimée ³), sanctionneront en France la naissance du nouveau régime économique. C'est au 19^e siècle qu'il trouvera son plein épanouissement, devenant le régime économique qui depuis domine le monde.

La religion protestante fut un puissant vecteur du capitalisme, un « tuteur » dira Max Weber ⁴. Ceci est tellement vrai qu'au cours des siècles, les pays catholiques auront toujours un temps de retard sur le développe-

¹ — Loi Le Chapelier, 14 juin 1791.

² — Loi du 12 octobre 1789. Voir A. DAUPHIN-MEUNIER, *L'Église en face du capitalisme*, Bibliothèque Ecclesia, Paris, 1955, p.100, note 1.

³ — Henri SÉE écrit : « La conception de la concurrence est tout à fait antipathique aux artisans et aux marchands de l'époque. [...] L'annonce commerciale, la réclame semble un procédé de concurrence déloyale », dans *Les origines du capitalisme moderne*, Omnia veritas, 1926, p.127. Plus loin, le même auteur rapporte un fait éloquent en pays catholique : « Une ordonnance de 1761 considère encore comme une chose condamnable le fait que des marchands de Paris ont "répandu dans le public des billets" pour annoncer la vente des marchandises à un prix inférieur au prix ordinaire ».

⁴ — Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Pocket, 1994, p. 75. — Sur Max Weber, voir l'annexe ajoutée au présent article.

ment de l'économie capitaliste par rapport aux pays protestants ¹ et qu'en terres catholiques les hérétiques se concentreront généralement dans les places où le négoce est important. Enfin, les marxistes eux-mêmes savent distinguer les principes catholiques des principes protestants en matière d'économie lorsqu'ils affirment que « le protestantisme est l'authentique expression religieuse de la forme capitaliste de la production et des échanges ² ». D'ailleurs, les théoriciens du capitalisme sont tous protestants (Adam Smith, le pasteur Malthus, Jean-Baptiste Say, etc.) ³.

Dans une première partie, nous proposerons une définition du capitalisme et le jugement de l'Église sur la question. En seconde partie, nous découvrirons successivement l'influence de Luther et celle de Calvin sur l'évolution de l'économie. Enfin, nous terminerons en voyant rapidement comment l'esprit capitaliste pénètre nos vies insidieusement.

Définition et fondement du capitalisme **Jugement de l'Église**

Définition du capitalisme

Nous nous appuyerons principalement sur les travaux de l'abbé Meinvielle exposés dans l'ouvrage intitulé *Conception catholique de l'économie*. Commençons par dissiper toute ambiguïté au sujet du mot « capitalisme ». Au sens strict, le capitalisme désigne un système économique fondé sur la primauté du droit de propriété individuelle et, en particulier, de la propriété privée des moyens de production. En théorie et d'après cette définition, on pourrait concevoir un « bon » capitalisme, compatible avec les règles d'une économie chrétienne. Mais, en fait, le capitalisme tel qu'il existe, est toujours d'essence matérialiste. Il n'est donc pas possible, les choses étant ce qu'elles sont, de distinguer un bon capitalisme d'un mauvais capitalisme. Il faudrait beaucoup de « si » pour rendre le capitalisme moral et, pour un catholique, accepter l'usage du terme ne pourrait se faire sans beaucoup de

1 — Il suffit de se pencher sur le sommaire de l'ouvrage déjà cité d'Henri Sée pour voir qu'à plusieurs reprises l'historien parle du retard de la France sur l'Angleterre et les Pays-Bas dans le développement du capitalisme, qu'il consacre des paragraphes entiers à cette question (sans relever la cause religieuse !). A. DAUPHIN-MEUNIER précise qu'au 16^e siècle en France, « tous les ports maritimes et fluviaux, toutes les villes de commerce sont des centres réformés très actifs » et que « partout, le calvinisme pénètre dans les classes qui se trouvent le plus directement en contact avec les manifestations du capitalisme » in *L'Église en face du capitalisme*, p. 68 et 69. Henri SÉE rapporte un autre fait intéressant : alors qu'en France les débuts de l'industrialisation sont dus à l'intervention de l'État (manufactures colbertistes), ce mouvement fut spontané en Angleterre (p. 157 et 158).

2 — A. DAUPHIN-MEUNIER, *L'Église en face du capitalisme*, p. 70.

3 — Voir A. DAUPHIN-MEUNIER, *ibid.*, p. 123.

précautions et de réserves, à cause de ces connotations. Dans la pratique, il y a, d'un côté, l'économie chrétienne et, de l'autre, les deux systèmes économiques vicieux opposés, qui appartiennent à un même genre matérialiste : le capitalisme et le socialisme. Ces deux-là ne se distinguent d'ailleurs pas par leur finalité mais par les moyens mis en œuvre pour l'atteindre :

Il y a seulement deux économies véritablement opposées, écrit l'abbé Meinvielle : celle qui est chrétienne, qui use des richesses pour monter vers Dieu, et celle qui est moderne ou capitaliste (soit libérale, soit marxiste), qui délaisse Dieu pour devenir esclave de la richesse ¹.

Tous deux [libéralisme et communisme] sont impérialistes ; tous deux prétendent accélérer la croissance économique afin d'obtenir le maximum de rendement, et d'imposer la félicité économique sur cette terre, qui ne doit plus être une vallée de larmes supportable comme le voulait le christianisme, mais un paradis confortable ².

Pour définir le capitalisme, l'abbé Meinvielle va considérer l'état de l'homme à la veille de l'avènement de ce régime économique, à la fin du 18^e siècle, état révélateur des principes formels du capitalisme (sa finalité et son esprit ³). Cet homme est l'héritier de trois siècles de combats acharnés contre l'ordre social chrétien et l'Église : trois siècles de naturalisme insufflé par la Renaissance ; trois siècles de révolte contre l'Église commencée par la Réforme protestante qui, par la destruction de l'ordre surnaturel et la perte de la grâce, livra les hommes à leurs instincts déréglés, « en particulier l'avarice » ; trois siècles d'une évolution philosophique rationaliste, subjectiviste et libérale :

C'est la raison pour laquelle à la fin du 18^e siècle, sonne l'heure [...] d'une économie avare que Luther prépara, d'une économie rationnelle ou mécaniste que Descartes prépara, d'une économie libérale ou individuelle que Rousseau prépara. La conception (l'âme, la forme) que se forgera alors l'homme de l'économie fut celle d'une structure mécaniste, soustraite à la régulation humaine (Descartes ⁴), douée d'une expansion individuelle illimitée (Rousseau), destinée à multiplier de manière infinie les gains (Luther). Dit avec des mots plus simples : une machinerie aux mains de l'individu, mue par le désir infini du profit ⁵.

Après cette approche, l'abbé Meinvielle propose la définition suivante :

1 — Abbé Julio MEINVIELLE, *Conception catholique de l'économie*, Iris, 2010, p. 22.

2 — Abbé Julio MEINVIELLE, *ibid.*, p.14.

3 — Abbé Julio MEINVIELLE, *ibid.*, p. 11-12.

4 — Max WEBER note une similitude de pensée entre Descartes et le rationalisme des puritains dans leurs efforts professionnels de rationalisation du monde pour la gloire de Dieu. Il écrit : « Le *cogito ergo sum* de Descartes était repris à leur compte par les puritains de l'époque dans une nouvelle interprétation éthique » (in *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, p.136). Nous reparlerons de cette éthique du travail.

5 — Abbé Julio MEINVIELLE, *ibid.*, p. 12.

Le capitalisme est « le système économique qui cherche l'accroissement illimité du profit par l'application des lois économiques mécanistes ¹. »

Il agrémente cette définition de considérations morales sur l'essence du capitalisme :

Il y a dans le capitalisme de n'importe quelle espèce une perversité essentielle, car c'est un système fondé sur ce vice capital que les théologiens appellent l'avarice. Il recherche l'augmentation sans limite des richesses, comme si c'était là une fin en soi [...]. Précisément, c'est ce désir immodéré de profit qui est l'essence de l'économie moderne. Ce n'est pas que l'avarice lui serait propre – il y a toujours eu des avares [...] –, mais cet élan pervers, propre à la chair humaine pécheresse, ne s'était jamais organisé en un système économique comme en elle. Personne n'avait fait, comme elle, d'un péché une construction babélique ².

Le sociologue allemand Max Weber semble abonder dans ce sens lorsqu'il commente un discours de Benjamin Franklin débutant par ces mots si familiers : « Souviens-toi que le temps c'est de l'argent ³... » :

Le propre de cette philosophie de l'avarice semble être l'idéal de l'homme d'honneur dont le crédit est reconnu et, par dessus tout, l'idée que le devoir de chacun est d'augmenter son capital, ceci étant supposé une fin en soi. En fait, ce n'est pas simplement une manière de faire son chemin dans le monde qui est ainsi prêchée, mais une éthique particulière ⁴.

Le capitalisme a donc érigé l'avarice en système. Comme l'avarice est un péché capital, il engendre de nombreux autres péchés ⁵ dont une simple énumération même incomplète est évocatrice d'une réalité bien prégnante pour la plupart d'entre nous :

— *La violence* : violence de la grande industrie à l'égard de la petite, des forts à l'égard des faibles (« darwinisme » économique). Le capitalisme a toujours été violent : domination des artisans et des paysans par les agents du capitalisme, esclavagisme, actes de piraterie, lutte des classes, travail des femmes et des enfants, etc ⁶. De nos jours, songeons aux conditions de travail des ouvriers des pays du tiers-monde, à leur misère qui alimente les circuits économiques du capitalisme.

— *La tromperie* : tromperie sur les promesses de bonheur faites par le

1 — Abbé Julio MEINVIELLE, *ibid.*, p. 13. Max WEBER définit « l'esprit du capitalisme » comme « la recherche rationnelle et systématique du profit par l'exercice d'une profession » in *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, p. 66.

2 — Abbé Julio MEINVIELLE, *ibid.*, p.17 et 18.

3 — Max WEBER, *ibid.*, p.44.

4 — Max WEBER, *ibid.*, p.47.

5 — Saint THOMAS II-II, q. 118, a. 7 et a. 8 : « On appelle vices capitaux ceux qui ont des fins primordiales auxquelles s'ordonnent les fins d'autres vices » et « on appelle "filles" de l'avarice les vices qui en naissent, et surtout ceux qui désirent ce qui est sa fin ».

6 — Voir par exemple, en guise d'illustrations historiques, Henri SÉE, *Les origines du capitalisme moderne*, Omnia veritas, 1926, p. 24-25, 59, 60, 173, 176, 200.

système lui-même « car il promet la libération à tout le genre humain et le noie chaque jour plus profondément dans la misère, puisqu'à la concentration d'un côté correspond la désolation de l'autre ¹. »

— *Le parjure* puisque le capitalisme – qui « déguise sa tromperie grâce au crédit ² » – est une économie fondée sur l'usure :

Le régime économique moderne, inspiré de l'esprit anticatholique de la Réforme protestante, surtout de Calvin et des puritains, non seulement permet, mais encourage l'usure en faisant du prêt à intérêt le système sanguin de la vie économique ³.

L'historien Henri Sée dit substantiellement la même chose que l'abbé Meinvielle : « Le prêt à intérêt est, sinon la principale source, du moins la manifestation essentielle du capitalisme ⁴. »

— *La fraude* : fraude systémique à cause du prêt à intérêt et fraude généralisée sur la qualité des produits, l'obsolescence programmée, etc.

Ces compléments de réflexion de l'abbé Meinvielle sur l'essence du capitalisme permettent d'approfondir notre compréhension de sa définition. Derrière l'idée d'une recherche illimitée du profit par l'application de lois économiques mécanistes, il y a l'avarice érigée en système, la violence et la fraude qu'elle engendre pour parvenir à ses fins avec une dérégulation morale de l'économie et l'usure plus présente que jamais en toile de fond.

Jugement de l'Église

Bien sûr, chaque point particulier caractéristique du capitalisme est condamné par l'Église : l'avarice et ses filles ⁵, l'usure ⁶, appât du gain,

1 — Abbé Julio MEINVIELLE, *Conception catholique de l'économie*, p.19.

2 — Abbé Julio MEINVIELLE, *ibid.*, p.19.

3 — Abbé Julio MEINVIELLE, *ibid.*, p. 66.

4 — Henri SÉE, *Les origines du capitalisme moderne*, p. 35.

5 — Saint THOMAS, II-II, q. 118 : « L'avarice, qui consiste dans l'appétit de l'argent, est un vice capital » et sous certains rapports « présente une laideur considérable ». LÉON XIII dans *Rerum novarum*, Bonne presse, 1962, p. 82 (introduction) dénonce la cupidité et la violence de l'économie moderne à l'égard « des classes inférieures [qui] sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée », et aux n°16 et 17, p. 94 et 95, où le Saint-Père rappelle les devoirs des riches à l'égard des pauvres. A. DAUPHIN-MEUNIER cite l'exemple d'un manuel de confesseur en usage au Moyen Age : « La huitième branche de l'avarice, c'est le trafiquage, par lequel les hommes, pour un profit mondain, pèchent de différentes manières, spécialement de sept façons. La première c'est de vendre les choses aussi cher qu'on peut, et de les acheter aussi bon marché que possible. La seconde, c'est de mentir, de jurer et de se parjurer, pour vendre plus cher ses marchandises. La troisième, c'est au moyen des poids et des mesures, etc. » in *L'Église en face du capitalisme*, Bibliothèque Ecclesia, Paris, 1955, p.48, note 1. On voit par-là que la question de l'avarice et de ses filles était très présente dans la morale médiévale pour la sanctification des pénitents.

6 — BENOÎT XIV, *Vix pervenit*, 1745 ; Saint THOMAS, II-II, q. 78 et plus récemment le rap-
port de LÉON XIII dans *Rerum novarum*, Bonne presse, 1962, p. 82 (introduction), etc.

l'esprit de lucre et le danger du grand commerce ¹.

Quant au capitalisme moderne pris dans son ensemble, en tant qu'aboutissement de l'évolution économique de la Renaissance à nos jours et tel qu'il a été défini plus haut, disons que c'est un régime économique essentiellement libéral et rationaliste. L'abbé Meinvielle parle de lois économiques mécanistes. L'expression n'est pas anodine. Elle ne signifie pas autre chose que l'impossibilité pour l'homme d'encadrer moralement la vie économique : pas de morale, pas de corporations évidemment mais la liberté d'entreprendre, de travailler ², de s'installer, la libre concurrence, la libre circulation des personnes et des marchandises, en un mot le libéralisme économique ³. En tant que régime économique naturaliste, matérialiste, rationaliste ⁴, libéral, il est sans aucun doute visé par les propositions 56 à 62 et 80 du syllabus. Notons surtout les 56^e et 58^e propositions condamnées :

56. Les lois morales n'ont pas besoin de la sanction divine ; il n'est pas du tout besoin que les lois humaines se conforment au droit naturel, ou reçoivent de Dieu le pouvoir d'obliger.

58. On ne doit pas reconnaître d'autres forces que celles qui sont dans la matière ; et tout système de morale, toute honnêteté doit consister à accumuler et à augmenter ses richesses de toute manière et à satisfaire sa passion ⁵.

La condamnation de ces deux propositions s'applique à une conception mécaniste de l'économie (n°56) et au matérialisme, note essentielle de l'économie moderne (n°58).

Terminons cette première partie avec la conclusion de l'abbé Meinvielle :

[Comme] l'économie moderne naît du péché, elle est essentiellement perverse et funeste. Il pourra s'y trouver de nombreux éléments matériels bons, mais l'ordre de ceux-ci est intrinsèquement satanique ⁶.

¹ — Saint THOMAS, II-II, q. 118 sur l'avarice et II-II, q. 77, a. 4 sur le commerce : Saint Thomas parle des types d'échanges commerciaux où l'on échange de l'« argent contre de l'argent, ou des denrées quelconques contre de l'argent, non plus pour subvenir aux nécessités de la vie, mais pour le gain. Et c'est cet échange qui très précisément constitue le négoce ». Ce type d'échange est « réprouvé à juste titre car, par sa nature même, il favorise la cupidité, laquelle n'a pas de limites mais tend à l'infini ».

² — Qui est la liberté de tout faire et mal faire. A ce sujet, nous renvoyons les lecteurs à notre article sur « La propriété du métier ou l'antilibéralisme » et le combat du frère Maignen (*Le Sel de la terre* 77, été 2011, p. 59 sq.).

³ — Henri SÉE explique que « ce qui distingue essentiellement le régime capitaliste des autres régimes économiques, c'est la mobilité des capitaux, pour qui les obstacles nés de l'espace et du temps disparaissent » (p. 213). Le capitalisme ne peut supporter ces contraintes et les a éliminées petit à petit pour satisfaire « un instinct insatiable, infiniment vertigineux [...] allergique à toute mesure » (Abbé MEINVIELLE, *ibid.*, p. 25).

⁴ — Max WEBER, fils de protestants, pose lui-même l'hypothèse que le protestantisme n'est qu'une étape vers une philosophie rationaliste (in *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Pocket, 1994, p. 44). Même pensée plus affirmée chez Mgr DELASSUS aux chapitres 4 et 5 de *La Conjuraison antichrétienne*.

⁵ — PIE IX, *Syllabus*. A. DAUPHIN-MEUNIER, *L'Église en face du capitalisme*, p. 138 à 140.

⁶ — Abbé Julio MEINVIELLE, *Conception catholique de l'économie*, p. 22.

Voyons maintenant la nature et le fondement du lien qui unit protestantisme et capitalisme.

Protestantisme et capitalisme

Henri Sée fait le constat historique que « la Réforme religieuse, la réforme calviniste surtout, va singulièrement contribuer à faire triompher la conception moderne du capitalisme ¹. »

Nous tâcherons de comprendre la nature de ce lien en considérant successivement le rôle de Luther et de Calvin dont les influences délétères se sont enracinées dans l'économie moderne.

L'influence de Luther

• *La perte de la foi :*

Les protestants, en sombrant dans l'hérésie, perdent la grâce de Dieu. De-là découle la destruction de l'ordre surnaturel dans les sociétés infestées par leurs erreurs et leur haine commune de l'Église. S'ils ne servent plus Dieu, qui vont-ils servir ? « Nul ne peut servir deux maîtres, dit Notre-Seigneur [...]. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent ². » Les catholiques servent Dieu et, d'une façon ou d'une autre, les hérétiques, sans le rempart de la grâce, finissent toujours par servir Mammon : « [Si l'homme] refuse d'accepter le gouvernement de Dieu, il tombera sous le gouvernement des richesses ³. »

C'est sans aucun doute le premier motif qui fit du protestantisme un catalyseur exceptionnel du capitalisme. Luther ne prêchait pourtant pas la recherche de l'argent, bien au contraire, mais c'est l'héritage qu'il laisse malgré lui à cause de sa révolte contre la foi, contre l'Église et donc contre Dieu :

Bien que Luther se soit personnellement opposé à l'esprit d'acquisition de la richesse, le protestantisme, parce qu'il s'est soustrait à l'influence surnaturelle de l'Église, portait dans ses entrailles l'esprit de profit, qui est l'essence du capitalisme. Voilà pourquoi, les disciples de Luther, spécialement Calvin et les puritains, ont fait éclore ces germes dans l'essence de la Réforme ⁴.

Nous pouvons trouver dans la doctrine de saint Thomas sur l'avarice quelques éléments d'explication de cette conséquence presque inéluctable du rejet de Dieu :

1 — Henri SÉE, *Les origines du capitalisme moderne*, p. 55.

2 — Mt 6, 24.

3 — Abbé Julio MEINVIELLE, *Conception catholique de l'économie*, p. 22.

4 — Abbé Julio MEINVIELLE, *ibid.*, p. 158, note 1.

La fin souverainement désirable est la béatitude ou félicité, qui est la fin ultime de la vie humaine [...]. C'est pourquoi plus une chose participe des conditions de la félicité, plus elle est désirable. Or l'une des conditions de la félicité, c'est qu'elle soit par elle-même rassasiante [...]. Or ce sont les richesses qui promettent au maximum ce rassasiement [...]. Et la raison en est, d'après le Philosophe, que nous employons l'argent comme un fidèle intendant pour obtenir tout ce que nous voulons ¹.

Il est assez simple de comprendre qu'un chrétien qui se coupe de la grâce, de l'ordre surnaturel, qui de surcroît adopte un système moral naturaliste comme nous allons le voir, se tourne vers ce qui peut le mieux lui procurer une apparente félicité : les richesses de ce monde.

• *Rejet des œuvres, rejet des conseils évangéliques :*

En proclamant le salut par la foi seule, Luther et ses disciples rejetèrent les œuvres en tant que moyens de salut. Parmi les œuvres, ils combattirent spécialement les conseils évangéliques et la vie religieuse :

En 1530, écrit Max Weber, la Confession d'Augsbourg avait établi le dogme protestant selon lequel est inutile le dépassement, à la façon catholique, de la moralité propre à la vie dans ce monde ².

Luther, écrit l'abbé Meinvielle, a détruit ce bel ordonnancement en détruisant la vie religieuse qui, sans le vouloir, alimentait aussi la vie intellectuelle et morale de l'homme. Sans la grâce surnaturelle, les instincts de la bête humaine commencèrent à pointer l'oreille, en particulier l'avarice, la soif exécration de l'or, qui est semblable à une idolâtrie selon l'apôtre ³.

En rejetant les conseils évangéliques, sommet de la sanctification par les œuvres, les protestants rejettent la pratique volontaire, effective et méritoire de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance. Ils privent la société d'une multitude de grâces et des exemples découlant de la vie religieuse. Il ne peut en résulter qu'une société naturaliste, enfermée sur ses passions et ses dérèglements. La perte de la foi comme le rejet des œuvres aboutissent au même terme : détourner les âmes de Dieu, les entraînant peu à peu vers l'idolâtrie des richesses par l'élaboration d'une morale naturaliste.

« Le primat de l'action et le mépris de la contemplation ont conduit à exalter le travail ⁴. »

C'est ce que nous allons voir maintenant.

¹ — Saint THOMAS, II-II, q. 118, a. 7.

² — Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, p. 88, note 1.

³ — Abbé Julio MEINVIELLE, *Conception catholique de l'économie*, p. 11.

⁴ — Arnaud DE LASSUS, *Connaissance élémentaire du protestantisme*, AFS, supplément au numéro 122, janvier 2008, p. 69.

• *Notion de Beruf chez Luther, une morale activiste :*

Luther introduisit une notion assez nouvelle, appuyée sur une traduction personnelle et orientée de la sainte Écriture. Il s'agit du mot « *Beruf* » associé au travail profane, que l'on peut traduire par « vocation ». Luther donna donc au travail, à l'exercice d'un métier une forte connotation religieuse, une sorte de ministère imposé par Dieu. Ce qui est intéressant, selon Max Weber, c'est qu'on ne trouve « aucun vocable de nuance analogue » dans les pays catholiques « alors qu'il en existe un chez tous les peuples où le protestantisme est prépondérant ». L'auteur conclut que « ce mot provient des traductions de la Bible ; plus précisément, il reflète l'esprit du traducteur et non celui de l'original ¹ ».

Désormais, le travail devra s'accomplir comme s'il était une vocation. Pourquoi cette traduction tendancieuse ? Max Weber estime que c'est une conséquence du rejet des œuvres et des conseils. Cela rejoint ce que nous disions plus haut. En perdant la foi, en rejetant les œuvres, même s'il s'oppose à l'esprit de lucre, Luther crée une morale naturaliste qui favorise peu à peu cet esprit :

Estimer que le devoir s'accomplit dans les affaires temporelles, qu'il constitue l'activité morale la plus haute que l'homme puisse s'assigner ici-bas – voilà sans conteste le fait absolument nouveau. Inéluctablement, l'activité quotidienne revêtait ainsi une signification religieuse, d'où ce sens de vocation que prend la notion de *Beruf*. Celle-ci est l'expression du dogme, commun à toutes les sectes protestantes, qui rejette la discrimination catholique des commandements moraux en *praecepta* [préceptes] et *consilia* [conseils]. L'unique moyen de vivre d'une manière agréable à Dieu n'est pas de dépasser la morale séculière par l'ascèse monastique [ou d'en suivre les exemples], mais exclusivement d'accomplir dans le monde les devoirs correspondant à la place que l'existence assigne à l'individu dans la société, devoirs qui deviennent ainsi sa « vocation ». [...] [Le] métier [*Beruf*] prendra pour Luther de plus en plus d'importance à mesure qu'il approfondira l'idée de la *sola fides* [salut par la foi seule] et qu'il en tirera les conséquences logiques, soulignant avec toujours plus d'âpreté son opposition aux « conseils évangéliques » du monachisme, suivant lui « dictés par le démon ». [...] [L]'accomplissement des devoirs temporels est la seule manière de vivre qui plaise à Dieu ².

La Confession d'Augsbourg (1530) fera sienne le terme de « *Beruf* ³ ». Peu à peu, le protestant considérera son activité professionnelle dirigée vers le seul profit comme une vocation et une obligation morale.

1 — Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, p. 81 à 84.

2 — Max WEBER, *ibid.*, p. 90 à 92.

3 — Max WEBER, *ibid.*, p. 88.

L'influence de Calvin

Le calvinisme fut bien entendu influencé par l'enseignement luthérien. Mais son système moral activiste repose sur des fondements doctrinaux différents qui lui fournirent un ressort d'une efficacité redoutable. Il fut le meilleur allié du capitalisme naissant, lui donnant tous les éléments de rationalisation et d'organisation méthodique si caractéristiques de l'économie moderne.

Les adeptes du calvinisme souffrent des mêmes maux que les luthériens. La perte de la foi et le rejet des œuvres les plongent dans une conception naturaliste et activiste de la vie. Pourtant, dans la question qui nous intéresse – le lien entre protestantisme et capitalisme – ils furent sans conteste plus impliqués que les luthériens. Pourquoi ? Quels éléments particuliers viennent « transformer l'essai » luthérien ? Nous en dénombrons trois. Ils constituent le socle doctrinal, psychologique et moral de ce lien : une éthique calviniste de la besogne, la doctrine de la prédestination et la réhabilitation de l'usure. Voyons cela successivement.

• *Une éthique calviniste de la besogne :*

Le fondement doctrinal de cette éthique est le suivant :

Le monde, écrit Max Weber, existe pour servir la gloire de Dieu, et cela seulement. L' élu chrétien est ici-bas pour augmenter, dans la mesure de ses moyens, la gloire de Dieu dans le monde en accomplissant les commandements divins, et pour cela seul. Mais Dieu veut l'efficacité sociale du chrétien, car il entend que la vie sociale soit conforme à ses commandements et qu'elle soit organisée à cette fin. L'activité sociale du calviniste se déroule purement *ad maiorem Dei gloriam*. D'où il suit que l'activité professionnelle, laquelle est au service de la vie terrestre de la communauté, participe aussi de ce caractère. [...] L'amour du prochain – au service exclusif de la gloire de Dieu ¹, non de la créature – s'exprime en premier lieu dans l'accomplissement des tâches professionnelles données par la *lex naturæ* ; il revêt ainsi l'aspect proprement objectif et impersonnel d'un service effectué dans l'intérêt de l'organisation rationnelle de l'univers social qui nous entoure. [...] On reconnaît ainsi que le travail, au service de l'utilité sociale impersonnelle, exalte la gloire de Dieu ².

Ce texte est riche de signification.

Il montre d'abord que la doctrine calviniste entend glorifier Dieu par la mise en œuvre de « vertus actives ». Il n'y est pas question de « vertus passives » ni de conseils évangéliques, évidemment. On rejoint ici le luthé-

¹ — Note dans le texte : « Sont coupables "les bonnes œuvres accomplies dans toute autre intention que la gloire de Dieu". » (*Hanserd Knollys, Confession, chap. XVI.*)

² — Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, p. 123 et 124.

ranisme quoique de façon plus systématique et plus radicale.

Il montre ensuite de quelle façon le chrétien devra agir dans le monde pour glorifier le Créateur. Il devra se mettre « au service d'une utilité sociale impersonnelle ». Pourquoi cela ? Parce que les protestants et spécialement les calvinistes pensent que la nature humaine est irrémédiablement corrompue, d'une pourriture infinie et que l'amour du prochain tel que le pratiquent les catholiques est une idolâtrie. Leur « amour du prochain » doit être dépersonnalisé, froid et distant pour servir la gloire de Dieu. C'est sur ce point précis que repose dès l'origine l'engagement des réformés dans le capitalisme financier, le grand négoce et l'industrie. On trouve en effet dans ce type d'organisations économiques l'expression la plus achevée du travail dépersonnalisé, rationalisé, méthodique et souvent inhumain. Est-il besoin de rappeler que la finance moderne, le négoce et l'industrie sont les trois grandes manifestations du capitalisme ¹ ? Nous trouvons là une communion d'intérêts évidente entre l'éthique calviniste et l'esprit du capitalisme. L'une prêche la glorification de Dieu par la rationalisation du monde, fruit d'un travail obstiné, méthodique et impersonnel, l'autre recherche une main d'œuvre généreuse et impassible pour accroître ses profits.

Cette éthique de la besogne animait la vie professionnelle des calvinistes et des puritains des différentes sectes. La doctrine de la prédestination allait lui fournir un ressort moral exceptionnel, faisant du réformé l'agent principal du développement du capitalisme. Tâchons maintenant de comprendre comment ce dogme put fabriquer de si bons petits (et grands) capitalistes.

• *La doctrine calviniste de la prédestination et ses conséquences morales et psychologiques :*

Cela peut paraître étonnant, mais si le calviniste est si efficace dans les affaires, si assidu au travail auquel il semble vouer son âme, c'est qu'il croit à l'affreuse doctrine de la prédestination. Nous allons tenter d'expliquer brièvement ce lien de causalité que nous réduisons généralement à la formulation assez commune selon laquelle, pour les protestants, la richesse est un signe d'élection. Il faut nuancer en précisant que cela est vrai généralement pour les calvinistes et les sectes puritaines issues du calvinisme.

Le point de départ doctrinal est donc le suivant : le calviniste croit que Dieu, par un décret éternel et impénétrable, a voué certaines âmes au paradis et d'autres à l'enfer ². Cette doctrine effrayante, absolument contraire

1 — Henri SÉE écrit : « Ce qui caractérise la société capitaliste contemporaine, c'est que les trois formes du capitalisme – commerciale, financière, industrielle –, dont nous avons étudié le développement, s'y trouvent concurremment. » (*Les origines du capitalisme moderne*, p. 215).

2 — Max WEBER rapporte un extrait de la confession de Westminster (1647) : « Par décret de Dieu, et pour la manifestation de sa gloire, tels hommes [...] sont prédestinés à la vie

au *Credo* – *Qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de caelis* – ne fut pas sans conséquences psychologiques et morales :

Dans son inhumanité pathétique, écrit Weber, cette doctrine devait marquer l'état d'esprit de toute une génération qui s'est abandonnée à sa grandiose cohérence et engendrer avant tout, chez chaque individu, le sentiment d'une solitude intérieure inouïe ¹. Dans l'affaire la plus importante de sa vie, le salut éternel, l'homme de la Réforme se voyait astreint à suivre seul son chemin à la rencontre d'un destin tracé pour lui de toute éternité. Rien, ni personne ne pouvait lui venir en aide. Nul prédicateur car c'est en son esprit [...] que l' élu doit comprendre la parole de Dieu. Nul sacrement car, si les sacrements ont été ordonnés par Dieu pour manifester sa gloire et doivent être de ce fait scrupuleusement observés, ils ne constituent pas pour autant un moyen d'obtenir la grâce de Dieu [...]. Nulle Église car, si la sentence *extra ecclesiam nulla salus* signifie que celui qui se tient à l'écart de la véritable Église est exclu à jamais du nombre des élus, les réprouvés n'en appartiennent pas moins eux aussi à l'Église (extérieure) ; et, appartenant à l'Église, ils sont obligés de se soumettre à sa discipline, non pas certes afin de parvenir au salut – cela est impossible –, mais en tant que contraints, pour la gloire de Dieu, d'obéir à ses commandements. Nul Dieu enfin, car le Christ lui-même n'est mort que pour les élus ; c'est pour eux seuls que, de toute éternité, Dieu avait décidé son martyre. Cette abolition absolue du salut par l'Église et les sacrements (que le luthéranisme n'avait pas développée jusqu'en ses ultimes conséquences) constituait la différence radicale, décisive, avec le catholicisme ².

Max Weber exprime bien la tension psychologique que devait supporter chaque croyant dans sa recherche de la certitude du salut, isolé par un système désespérant. On peut également apercevoir dans ce texte – en filigrane – la morale activiste et volontariste que la doctrine de Calvin allait susciter. En effet, la destruction totale de tout recours surnaturel, de toute vie surnaturelle ne pouvait qu'aboutir à un système moral radicalement naturaliste. Ces tourments terribles devaient trouver petit à petit une issue dans un système d'auto-glorification, en contradiction totale avec le dogme de la prédestination qui suppose que les œuvres ne peuvent être méritoires. Calvin, craignant peut-être un système de retour aux œuvres, mais surtout logique avec sa doctrine, estimait que rien dans la vie du croyant ne pouvait attester son élection. Moins d'un siècle après sa mort, ses successeurs établirent au cours de la Confession de Westminster (1647) que la certitude du salut venait de la conscience du devoir accompli. Autrement dit, ils établissaient que les œuvres étaient un signe de prédestina-

éternelle, tels autres voués à la mort éternelle... » (*L'éthique protestante...*, p. 111).

¹ — Note dans le texte : « Cette profonde solitude spirituelle de l'individu se retrouve chez les jansénistes, qui croyaient aussi à la prédestination ».

² — Max WEBER, *ibid.*, p.116 et 117.

tion. Max Weber note que les prédicateurs de l'époque donnaient les conseils suivants :

D'une part, se considérer comme élu constituait un devoir ; toute espèce de doute à ce sujet devait être repoussée en tant que tentation du démon, *car une insuffisante confiance en soi découlait d'une foi insuffisante* [...]. L'exhortation de l'apôtre d'avoir à « s'affermir » dans sa vocation personnelle est interprétée ici *comme le devoir de conquérir dans la lutte quotidienne la certitude subjective de sa propre élection* et de sa justification. [...] D'autre part, *afin d'arriver à cette confiance en soi, le travail sans relâche dans un métier est expressément recommandé comme le meilleur moyen* ¹.

Peu à peu, s'impose une sorte de salut par les œuvres où ces dernières seraient, non pas le moyen, mais le signe de l'état de grâce :

Il faut que la foi soit attestée par ses résultats objectifs afin de constituer le sûr fondement de la *certitudo salutis* [certitude du salut]. [...] Quels sont les fruits auxquels le réformé peut reconnaître indubitablement la vraie foi ? [...] la vraie foi se reconnaît à un type de conduite qui permet au chrétien d'augmenter la gloire de Dieu. [...] Seul un élu possède réellement la *fides efficax* [foi efficace], seul il est capable [...] d'augmenter la gloire de Dieu par les œuvres réellement, et non pas seulement apparemment, bonnes [La rationalisation du monde par son travail méthodique et impersonnel]. Conscient que sa conduite – du moins en son caractère fondamental et son idéal constant [...] – repose sur une force qui œuvre en lui à l'augmentation de la gloire de Dieu, [...] il atteint au bien suprême auquel aspirait cette religion : la certitude de la grâce. [...] Dans la pratique, cela signifie [...] que le calviniste, comme on l'a dit parfois, « crée » lui-même son propre salut, ou, plus correctement, la certitude de celui-ci ².

On est évidemment en plein subjectivisme puisque la conscience devient la règle absolue de l'agir et du jugement. Le calvinisme originel proclamait le décret éternel et secret de Dieu sur chaque âme. Il envoyait arbitrairement les uns au Ciel, les autres en enfer pour la gloire de son Dieu tyran. Il ne fallut pas longtemps pour que les réformés, torturés par la question du salut sombrement dans le plus grossier système d'autoglorification. Le réformé sera désormais un homme sûr de lui dont toutes les aspirations et les forces se concentreront autour de la question de sa réussite professionnelle, en un mot le profil type du bourgeois hautain et vaniteux, sûr de lui dans les affaires et ne jugeant son prochain que sur des critères de réussite sociale. Ceci explique d'ailleurs le mépris profond que les puritains ont à l'égard des pauvres, les prédestinés à l'enfer ³. L'état de

1 — Max WEBER, *L'éthique protestante...*, p. 127 et 128.

2 — Max WEBER, *ibid.*, p.130 à 132.

3 — A ce sujet, Mgr DELASSUS évoque quelques exemples : « Une loi fut portée par Henri VIII, condamnant les mendiants invalides à être mis dans les fers et à être fouettés, les valides à être attachés à la queue d'une charrette et flagellés jusqu'au sang. En 1535, on

grâce s'apparente de plus en plus à l'état social. La réussite sociale devient un signe de prédestination. C'est également la conclusion d'A. Dauphin-Meunier :

Alors que l'Église romaine considérait l'accumulation des capitaux comme un moyen de concourir au bien commun général, Calvin va présenter l'acquisition des richesses comme une fin en soi agréable à Dieu ¹. Le gros capitaliste dans son enrichissement trouvera une preuve de sa prédestination au salut ; le pauvre sera un pécheur auquel la grâce aura fait défaut. Calvin surexcite l'individualisme. Par lui, sous son influence, l'esprit du capitalisme sera un esprit de lucre et d'injustice teinté de pharisaïsme. L'homme du capitalisme sera désormais le puritain. « Le puritain, lui, s'honore d'être riche, a écrit M. André Siegfried ² ; s'il encaisse des bénéfices, il aime à se dire que c'est la Providence qui les lui envoie ; sa richesse même devient, à ses yeux comme à celui des autres, un signe visible de l'approbation divine ³... »

La destruction de l'ordre surnaturel, la perte de la grâce, le mépris des conseils évangéliques et de la vie contemplative, l'éthique luthérienne comme l'éthique calviniste du travail firent glisser petit à petit les peuples protestants dans l'activisme et le matérialisme. Ceci est commun, avec plus ou moins d'intensité, à toutes les sectes protestantes.

Avec Calvin, la doctrine de la prédestination allait accélérer prodigieusement le phénomène pour aboutir à l'idée consternante que la réussite sociale et la fortune, fruit d'un travail rationnel et méthodique, étaient un signe d'élection. Le génie du mal qui animait Calvin ne manquait pas d'inspiration. Il ajouta à son œuvre de destruction de l'économie chrétienne, le moyen d'étancher pleinement l'esprit de lucre qu'il avait enfanté dans la société. Il réhabilita l'usure.

• *La réhabilitation de l'usure par Calvin :*

Nous avons rappelé en première partie combien l'usure était constitutive du capitalisme. L'abbé Meinvielle disait même du prêt à intérêt qu'il était le système sanguin de la vie économique moderne. Achille Dauphin-Meunier donne une présentation assez riche de la question. Voici quelques

renchérit sur les peines : à la première récidive, les mendiants auraient l'oreille droite coupée, et à la seconde ils seraient mis à mort. Sous Edouard VI, le parlement [...] arrêta que tout pauvre valide, qui resterait oisif pendant trois jours, serait marqué d'un fer chaud sur la poitrine et servirait pendant deux ans, comme esclave, la personne qui l'aurait dénoncé... » (dans *Vérités sociales et erreurs démocratiques*, ESR, p. 328).

¹ — A ce sujet, M. WEBER note que Calvin « ne voyait dans la richesse aucun obstacle à l'efficacité du clergé, mais plutôt un accroissement désirable de son prestige, et permettait à ses membres de placer fructueusement leur fortune » (*ibid.*, p. 188).

² — Note dans le texte : « André SIEGFRIED, *Les États-Unis d'aujourd'hui*, 1^{ère} édition, Paris, 1938, p. 35-36. L'opinion de M. Siegfried mérite d'autant plus d'attention que son auteur appartient à une vieille famille protestante. »

³ — A. DAUPHIN-MEUNIER, *L'Église en face du capitalisme*, p. 66 à 67.

extraits de son travail livrant une synthèse des arguments de Calvin contre la doctrine catholique sur le prêt à intérêt et en faveur de sa réhabilitation :

Calvin se place à un triple point de vue [philologique, juridique et économique] :

1° Au point de vue philologique ¹ : Calvin [...] observe que le mot hébreu de l'ancien Testament qu'on a rendu par le latin *usura* n'a point le sens de prix d'un usage de l'argent, mais celui de morsure. Ce que le texte paléotestamentaire visait n'était donc pas le prêt à intérêt mais le bénéfice abusif, véritable morsure faite à autrui.

2° Au point de vue juridique : Calvin [...] distingue les lois positives, humaines, nécessairement contingentes, des lois divines, immuables, absolues et universelles. Pour lui, la prohibition de l'intérêt ressortit aux lois humaines, « politiques ». La preuve en est que l'ancien Testament n'interdisait aux juifs d'effectuer des prêts à intérêt qu'entre eux et non pas aux étrangers ². Or, de même que, dans l'antiquité judaïque, l'application de la même loi différait suivant la race des opérateurs, de même il faut tenir compte des différences entre la société hébraïque et la société chrétienne du 16^e siècle. Celle-ci n'est plus une société tribale ; elle est traversée par d'immenses courants d'échange qu'il faut nourrir et utiliser. [...].

3° Au point de vue économique : Calvin s'en prend à l'argument emprunté à Aristote suivant lequel l'argent n'engendre point l'argent [...]. Il ne faut pas s'arrêter aux mots mais regarder aux choses : la monnaie et le crédit jouent un rôle majeur dans l'économie moderne ; ils sont productifs car ils permettent d'acheter des marchandises revendues avec bénéfices ³. L'intérêt peut donc être légitimement prélevé ⁴...

Calvin scella donc définitivement l'union entre protestantisme et capitalisme par sa réhabilitation de l'usure.

1 — Nous avons déjà remarqué (Luther et *Beruf*) la facilité avec laquelle les hérétiques usent de traductions tendancieuses pour rendre les textes conformes à leurs vues personnelles.

2 — C'est une fausse interprétation des Écritures. Saint Thomas enseigne dans II-II, q. 78, a. 1 : « Il était interdit aux juifs de toucher un intérêt de la part de "leurs frères", c'est-à-dire des juifs ; ce qui donne à entendre que percevoir l'intérêt d'un prêt, de quelque homme qu'on le reçoive, est mal, absolument parlant. Nous devons, en effet, regarder tout homme "comme notre prochain et notre frère", surtout d'après la loi évangélique à laquelle tous sont appelés. Aussi le Psaume (15, 5) parlant du juste, dit-il sans restriction : "Il ne prête pas son argent à intérêt", et Ézéchiel (18, 17) : "Il n'a pas pris d'intérêt". Si les juifs étaient autorisés à percevoir un intérêt de la part des étrangers, ce n'est pas que cet acte fût permis parce qu'il était licite : c'était une tolérance pour éviter un plus grand mal ; de peur que, poussés par cette avarice dont ils étaient esclaves, comme le signale Isaïe (56, 11), ils ne perçussent des intérêts sur les juifs eux-mêmes, adorateurs du vrai Dieu. »

3 — Les théologiens appellent cela le *lucrum adveniens*. Cela n'est pas permis dans le cadre d'un contrat de prêt. En effet, le transfert de propriété de l'argent ne donne aucun droit au prêteur sur les éventuels bénéfices réalisés par l'emprunteur car une chose fructifie pour son maître (Voir *Vix pervenit* et le commentaire de cette encyclopédie par l'abbé TIBERGHEN – BENOÎT XIV, *Vix pervenit* [1745], Spes, 1953, p. 24 et 25, 32 et 33).

4 — A. DAUPHIN-MEUNIER, *L'Église en face du capitalisme*, p. 63 à 65.

L'esprit capitaliste dans nos vies

Dans ce dernier chapitre, sans prétendre faire le tour de la question – loin de là –, notre intention est de montrer à quel point l'esprit capitaliste et l'éthique économique protestante pénètrent nos existences. Le mal est si sournois que nous restons souvent inconscients de son ampleur.

Le métier et la famille

Max Weber présente la séparation de la famille et de l'entreprise comme une « particularité » du capitalisme : « La séparation du ménage et de l'entreprise [...] domine toute la vie économique moderne ¹. »

En fait, l'affirmation de Max Weber date du début du 20^e siècle. Cette réalité n'a fait que se confirmer et s'impose comme une norme qu'il paraît bien saugrenu de remettre en cause aujourd'hui. On a même fait croire aux femmes qu'elles trouveraient leur bonheur dans l'indépendance, les enjoignant ainsi à bâtir leur propre carrière professionnelle.

Qu'elle est loin la petite entreprise familiale catholique ! Pourtant, on sait combien l'économie chrétienne reposait sur une multitude de petites entreprises familiales et tout le bénéfice qu'on pouvait en tirer (responsabilité, bénéfice moral, stabilité économique, éducation des enfants, etc.). L'abbé Meinvielle donne les traits principaux d'une économie chrétienne :

Si on considère la physionomie générale d'un régime ordonné et humain de production économique, celui-ci doit être rural et non urbain, domestique et non commercial ².

En somme, l'économie doit être bâtie sur un tissu de petites entreprises familiales avec une prédominance de l'agriculture. La question qui nous vient naturellement à l'esprit est celle-ci : Quel métier conseiller à nos garçons pour qu'ils retrouvent un sens authentiquement catholique du travail dans une entreprise familiale ?

Artisanat contre industrie

Max Weber mentionne au début de son ouvrage le résultat d'une étude sociologique particulièrement intéressante pour nous ³. D'abord, en ce qui concerne les études secondaires, les protestants choisissent plutôt des

¹ — Max WEBER, *L'éthique protestante...*, p. 16.

² — Abbé Julio MEINVIELLE, *Conception catholique de l'économie*, p. 29.

³ — Compte tenu de l'effondrement de la pratique religieuse chez les protestants et les catholiques depuis la Seconde Guerre mondiale, les résultats de cette étude seraient à réactualiser. Ils n'en restent pas moins significatifs.

« établissements qui préparent aux études techniques et aux professions industrielles et commerciales », quand les catholiques privilégient l'étude des humanités. L'auteur ajoute que les catholiques fréquentent moins les études supérieures que les protestants. On peut imaginer qu'ils ne s'engagent dans ces voies que lorsqu'ils en ont les capacités. Le détachement des catholiques pour les biens et les honneurs de ce monde suggère de faire une sélection conforme aux aptitudes des jeunes gens et aux besoins de la société et conforme au réel (pas de course mondaine aux diplômes). Ensuite, M. Weber s'arrête sur un phénomène sociologique que nous ne pouvions passer sous silence :

Autre observation, plus frappante encore, et qui permet de comprendre la part minime qui revient aux catholiques dans la main-d'œuvre qualifiée de la grande industrie moderne. Il est bien connu que l'usine prélève dans une large mesure sa main-d'œuvre qualifiée parmi les jeunes générations de l'artisanat qu'elle soustrait à celui-ci après lui avoir laissé la charge de les former. Mais cela est beaucoup plus vrai des compagnons protestants que des compagnons catholiques. En d'autres termes, les compagnons catholiques manifestent une tendance prononcée à demeurer dans l'artisanat, pour y devenir assez souvent maîtres ouvriers, alors que [...] les protestants sont attirés par les usines ¹...

D'une part, la mésestime de la créature incite les jeunes protestants à dépersonnaliser leurs relations sociales et particulièrement leur activité professionnelle, nous l'avons déjà dit. Pour cette première raison, l'industrie est leur terrain de prédilection. Signalons au passage que c'est ce même dégoût pour la créature qui explique la tendance à une standardisation austère si bénéfique à l'industrialisation ² et à la fabrication massive de produits de qualité médiocre. D'autre part, la recherche des honneurs, la mondanité et l'idée que le réformé (et le libéral) se fait de la réussite sociale poussent ces jeunes gens à choisir des carrières dans les grandes entreprises plutôt que dans les petites. Les mêmes interrogations au sujet de nos enfants nous viennent encore à l'esprit : Avons-nous ce sens catholique de l'économie avec la pensée toujours présente de la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Choisissons-nous pour nos enfants, des études, des carrières, des modèles d'entreprises conformes à l'esprit catholique ou conforme à l'esprit puritain ? Avons-nous encore le même esprit que nos aïeux ou nos choix manifestent-ils désormais l'esprit utilitariste et l'esprit de lucre du réformé ?

1 — Max WEBER, *ibid.*, p. 32 et 34.

2 — Max WEBER, *ibid.*, p. 207.

Les contrats et les échanges commerciaux

S'il est un domaine que l'esprit libéral des puritains a bien investi, c'est celui des contrats et des échanges commerciaux. La grande loi du libéralisme économique, c'est la loi de l'offre et de la demande. En réalité, ce n'est pas une loi mais une absence de loi puisqu'elle ne vise pas le bien commun mais l'intérêt du plus fort. Elle ne pourrait faire figure de loi régulatrice de la vie économique que dans le cadre d'un régime économique catholique bien établi. N'intervenant qu'en aval, on ne peut l'invoquer avec légitimité que s'il existe une législation économique sérieuse en amont, une législation corporative notamment. Comment cela se manifeste-t-il au niveau des contrats ?

L'idéal de la bourgeoisie, écrit A. Dauphin-Meunier, peut se résumer en un mot : libéralisme. [...] Cet idéal est vanté, magnifié par les juristes et les économistes. [...] D'après eux, l'individu possède une volonté libre ; les relations d'une volonté libre avec d'autres volontés libres font du contrat l'acte juridique par excellence. Tout contrat libre est juste. [...] Cet idéal libéral et rationaliste inspire le code Napoléon, si cher aux juristes français ¹.

Il y a dans ce raisonnement une fausse conception de la liberté. Un contrat conclu entre deux volontés libres n'est pas forcément juste. Il ne peut s'affranchir de la loi naturelle, notamment de la justice qui règle les rapports entre les hommes. Il est intéressant de noter, à ce titre, que Benoît XIV, dans l'encyclique *Vix pervenit* [1745] ² – dont l'objet n'est pas réduit à l'unique question du prêt à intérêt – manifeste clairement que les contrats doivent respecter les exigences de la justice : « En effet, dans tant de diverses sortes de contrats, il faut certainement maintenir l'égalité propre à chacun ³. »

Or, l'idée qu'un contrat consenti librement est juste *ipso facto* est communément admise dans la société. Cette idée domine toute la vie économique moderne : le contrat de travail et la fixation du salaire, le contrat d'association assorti d'exigences de rendement annuel pour les investisseurs, la fixation du prix des marchandises, etc. Au fond, ce qui anime cette mentalité, c'est l'esprit de lucre, l'avarice, âme du capitalisme poussant à toujours rechercher la situation la plus avantageuse sans égard pour la justice. La question de la marge commerciale et, plus profondément, de la question de l'éthique dans les actes d'achat et de revente, souffrent exactement des mêmes maux (ce sont des formes de contrat) : acheter le moins

1 — A. DAUPHIN-MEUNIER, *L'Église en face du capitalisme*, p. 118 à 119.

2 — L'encyclique *Vix pervenit* est sous-titrée : « *Sur les contrats* ».

3 — BENOÎT XIV, *Vix pervenit*, Spes, 1953, p. 36 et les commentaires de l'abbé TIBERGHEN, p. 39 à 41, sur les devoirs des investisseurs capitalistes à l'égard des chefs d'entreprises et des ouvriers, notamment au sujet de la primauté accordée à une juste rémunération du travail sur le capital (exemple des contrats d'association et des triples contrats).

cher possible et revendre le plus cher possible, c'est la constante exigence imposée aux acheteurs et aux responsables commerciaux. Historiquement, c'est une pratique introduite par le capitalisme. Pour cette raison, les frontières ne devaient plus exister (pour acheter aux prix les plus attractifs et revendre aux plus offrants), les économies locales pouvaient disparaître. Peu importe, le capitaliste s'enrichit au mépris de la justice et du bien commun. Henri Sée fournit un certain nombre d'exemples à ce sujet ¹ au travers desquels on découvre le danger social que peuvent représenter les échanges internationaux déréglementés.

Quant à nous, nous devons nous éloigner de tout ce qui manifeste cet esprit car il est contagieux : certaines professions, certains types d'entreprises, certains lieux d'achat pour notre consommation personnelle (grande distribution, *discount*). Il faut éduquer nos enfants à l'opposé de l'esprit puritain, dans l'esprit de pauvreté, dans la libéralité et non dans l'avarice.

Le temps, c'est de l'argent

Terminons par quelques considérations sur l'adage puritain si célèbre dont nous sommes nourris depuis le berceau : « Le temps c'est de l'argent ». C'est une folie meurtrière pour l'homme. Cet activisme protestant – nous l'avons expliqué – est né de la doctrine de la *Sola fides* [la foi seule] qui réprouve les œuvres, et des conséquences psychologiques et morales de la doctrine de la prédestination. Cet adage exprime sans aucune vergogne l'idolâtrie mammonique. Nous, les catholiques, nous adorons le vrai Dieu Trinité qui sera notre repos éternel, si nous utilisons ici-bas le temps selon la fin pour laquelle Dieu nous l'a donné : pour lui, non pour l'argent. Il est vrai que l'économie moderne oppresse les hommes et même les « hommes de bonne volonté ». Elle les réduit au rang de marchandises et exige d'eux leur corps et même leur âme pour satisfaire ses objectifs de croissance infinie. C'est une grande épreuve pour le catholique d'avoir à supporter cela. Il faut néanmoins retrouver le sens chrétien du temps – « commencement de l'éternité ² » – en vivant et en travaillant selon les principes fondés sur la foi,

1 — Voir, par exemple, le cas de la draperie aux Pays-Bas au 12^es., métier gangrené très tôt par l'esprit capitaliste et le cas de la draperie en Angleterre au 15^e siècle (dans *Les origines du capitalisme moderne*, Omnia veritas, 1926, p. 26, 31 et 32). On y voit généralement des entrepreneurs capitalistes réduire les artisans quasiment à l'état de salariés, leur fournir une matière première achetée le moins cher possible au cours de leurs voyages et revendre les produits finis aux plus offrants, tout ceci déstabilisant les échanges locaux. Jadis ces artisans achetaient leur matière première localement et vendaient leurs produits eux-mêmes dans les foires et marchés locaux. Ces économies locales déstabilisées, les artisans se trouvent à la merci des caprices des capitalistes et se transforment en main-d'œuvre bon marché.

2 — Élisabeth de la Trinité écrit : « [Le Christ] veut que là où il est, nous y soyons aussi, non seulement durant l'éternité, mais déjà dans le temps, qui est l'éternité commencée, et toujours en progrès » (dans R. P. Michel-Marie PHILIPON O. P., *La Doctrine spirituelle d'Élisabeth de la Trinité*, Desclée de Brouwer, 2007, p. 292).

la primauté de la vie contemplative, les conseils évangéliques. Même si cela ne résout pas tout et ne conjure pas toute l'influence protestante, la question du choix du métier et de l'entreprise dans laquelle nous l'exerçons est ici encore éminemment primordiale.

Conclusion

Parlant des protestants, Max Weber écrit que « le système capitaliste a besoin de ce dévouement à la vocation de gagner de l'argent ¹ ». Au fond, le capitalisme et ses principaux promoteurs ont besoin d'idiots utiles qui vouent leur âme à Mammon. Les protestants remplirent cette fonction admirablement. Pour ne pas tomber dans les mêmes pièges, pour ne pas nous laisser séduire par les sirènes de la richesse et des honneurs, il faut opposer à cet esprit du capitalisme, nourri de l'éthique protestante, la foi catholique et l'esprit des conseils évangéliques et mettre tout cela en application dans notre vie économique.



« LES RÉFORMATEURS ANGLAIS étaient des capitalistes. Peu de gens, au cours de l'histoire, ont mérité d'être qualifiés de capitalistes avec tant d'exactitude, d'exhaustivité et de spécificité. Ils avaient bien d'autres qualités en dehors du fait d'être des capitalistes ; certains étaient des goujats, d'autres des gentlemen, quelques-uns des gens honnêtes, nombre d'entre eux des voleurs, des courtisans de bas étage, des monomaniaques de premier ordre ; mais ils étaient tous des capitalistes et *ce qu'ils ont créé, c'est le capitalisme*. Ils ont mené toutes leurs puissantes opérations politiques sur la base d'une formidable accumulation de capital ; mais ils n'ont jamais, même dans l'assombrissement de l'agonie, perdu la lumière de l'espoir et de l'attente, la promesse et la vision de plus de capital encore.

Mais ce qui nous concerne aujourd'hui, c'est ceci : *c'est leur capitalisme qui a perduré.* »

Gilbert Keith CHESTERTON, *La Chose. Pourquoi je suis catholique*, Paris, Flammarion, 2015, p. 173.

1 — Max WEBER, *L'éthique protestante...*, p. 74.

Annexe

A propos de Max Weber

NÉ À ERFURT en Allemagne en 1864, mort à Munich en 1920, Max WEBER est un *historien du droit, juriste et économiste*. Il étudie l'évolution du droit à travers l'économie. Il publie en 1889: *Zur Geschichte der Handelsgesellschaften im Mittelalter (Histoire des sociétés commerciales au Moyen Age)*. Dès les années 1900, il s'interroge sur le principe de rationalisation à l'œuvre dans les sociétés modernes occidentales. Le capitalisme serait, certes, impossible sans une rationalisation juridique et politique, mais Max Weber reconnaît que l'histoire économique doit tenir compte d'autres facteurs.

Dans son ouvrage clé : *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme (Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie)* de 1920, l'historien devient *sociologue* et montre, à côté d'un capitalisme externe, juridique, la présence d'un capitalisme lié aux conceptions religieuses. À la question de savoir pourquoi le régime économique fondé sur le capital ne s'est développé qu'en occident, Max Weber répond en démontrant *l'importance de la religion protestante dans le processus*. On comprend, en effet, que l'éthique protestante demande un travail sérieux, rationnel et régulier, tout en incitant à ne consommer que très sobrement. Or, cette conduite convient parfaitement au capitalisme qui recherche le profit et réinvestit continuellement le bénéfice restant après consommation.

Cette modélisation de l'histoire économique ne tardera pas à être critiquée, du vivant même de Max Weber, notamment par Werner SOMBART qui montre dans *Die Juden und das Wirtschaftsleben (Les Juifs et l'Économie, 1920)*, que le capitalisme n'est pas fatalement d'essence protestante, mais que les juifs sont tout autant au cœur de son développement. Cependant, est-ce bien là une critique ? Car Sombart déclare dans son livre : « L'esprit juif n'est nullement lié à la personne du juif ». Or, ce que Sombart appelle *l'esprit juif* recoupe, par plusieurs traits, l'esprit protestant. Pour cette raison, les observations de Max Weber restent dignes de considération.

Pour Max Weber, expliquer un phénomène (*Erklären*) ne va pas sans comprendre (*Verstehen*). C'est ainsi qu'il donne à la sociologie un rôle dépassant le plan descriptif pour atteindre – si possible – le plan explicatif. Dans *Économie et Société*, ouvrage publié en 1922, il donne sa définition de la sociologie : « *Nous appelons sociologie une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et, par-là, expliquer causalement son déroulement et ses effets.* » Par ailleurs, la recherche du sociologue se doit d'être objective, en observant une certaine neutralité axiologique.

L'effort d'élucidation des critères de rationalité conduit notre sociologue à dégager dans la sphère *politique* trois principes de légitimité : la tra-

dition, le charisme, et la rationalité. Le troisième principe suppose la croyance en la légitimité de ceux qui exercent l'autorité. Toutefois, Weber note et critique le fait que la gestion bureaucratique de l'État entraîne bien des formes d'irrationalité.

En conclusion, Weber estime que la sociologie doit conduire à une meilleure compréhension de la civilisation occidentale évoluant au milieu du progrès des mathématiques, de la physique, de l'esprit pragmatique et technocratique en économie. Ces facteurs produisent un certain « désenchantement » du monde et « une perte de sens », car toutes les sciences positives ne peuvent jamais, par elles-mêmes, nous dire *ce que nous devons faire* : nos choix dépendent toujours d'autres motifs. Comment la civilisation peut-elle, dès lors, concilier l'esprit positif et scientifique, produisant ce désenchantement, et la recherche de sens qui motive l'action et la vie ?

Devant cette aporie, Max Weber réagit en libéral : il propose de mettre en concurrence une pluralité de valeurs et de rechercher entre elles un compromis. On le voit, le scientifique Max Weber finit par céder le pas au libéral qui nous propose ses propres préférences. Où donc est passée la « neutralité axiologique » réputée nécessaire ?

A côté de ses travaux de recherche en sociologie, Weber s'engagea dans l'action politique. En 1918, il refusa la défaite et appela à la résistance. Il fit partie de la délégation allemande qui signa le traité de Versailles et contribua à la rédaction de la constitution de la République de Weimar. Au milieu de l'agitation révolutionnaire de 1918, il fut l'un des membres fondateurs du Parti démocrate allemand.



Jésus chasse les vendeurs du Temple (gravure ancienne)